

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

**CONSEIL EXECUTIF
Septième Session ordinaire
28 juin – 2 juillet 2005
Syrte (LIBYE)**

EX. CL/175 (VII) f

**PROJET DE RAPPORT DE LA HUITIEME SESSION ORDINAIRE DU
SOUS-COMITÉ CONSULTATIF SUR LES QUESTIONS
ADMINISTRATIVES, BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES
(VIREMENTS)**

PROJET DE RAPPORT DE LA HUITIÈME SESSION ORDINAIRE DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES (VIREMENT)

INTRODUCTION

1. La réunion du sous-comité consultatif sur les questions administratives, budgétaires et financières s'est tenue le 13 avril 2005 au Centre de conférences de l'Union africaine, en vue d'examiner les demandes de virement pour l'exercice 2004.

PARTICIPATION

2. Afrique du sud, Algérie, Angola, Bénin, Burundi, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Egypte, Ethiopie, Gambie, Ghana, Lesotho, Libye, Mali, Malawi, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Nigeria, Rwanda, République Arabe Démocratique du Sahara, Sénégal, Sierra Léone, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

SÉANCE D'OUVERTURE

3. La réunion devait commencer à 10 heures, le 12 avril 2005, mais faute de quorum, elle a été reportée au jour suivant, le 13 avril 2005. Au début de la réunion, le Président par intérim du sous-comité, S.E. M. Mustaq Ahmed Moorad, Ambassadeur du Botswana a fait observer que le quorum n'était toujours pas atteint.

4. La réunion a donc été reprogrammée pour le 13 avril à 10 heures, mais n'a pu commencer qu'à 11 heures, parce que le quorum n'a pu être atteint à temps.

ALLOCUTION D'OUVERTURE PAR LE REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION

5. Le Vice-Président de la Commission, S.E. M. Patrick Mazimakha a remercié l'ensemble des délégations venues participer à l'examen de la demande de virement formulée par la Commission pour l'exercice budgétaire 2004. Il a fait observer que cet examen était conforme aux dispositions de l'article 12 du Règlement financier qui donne au Comité le pouvoir d'autoriser le transfert de fonds d'un programme à un autre sous réserve de la disponibilité de ces fonds. Il a toutefois regretté que la Commission n'ait pas été en mesure de présenter la demande de virement à temps, pour un grand nombre de raisons pressantes, dont entre autres, les multiples engagements et implications du personnel de la Commission et des Etats membres dans différentes activités de l'Union pendant le dernier trimestre de l'année 2004.

6. Le vice-Président a indiqué que la Session budgétaire de 2005 a été plus longue que prévue et a donc empiété sur le temps qui devait être consacré à la Session sur le virement. Il a toutefois informé les participants qu'un certain nombre d'avancées remarquables étaient en cours pour éviter des retards du même genre à l'avenir, par suite du renforcement des capacités du Département de la programmation, du budget, des finances et de la comptabilité. En outre, d'importants progrès sont entrain d'être réalisés en ce qui concerne la préparation et

la mise en forme définitive des principes directeurs du budget, y compris le calendrier qui permettrait le bon déroulement des programmes et activités. Entre autres efforts accomplis, on peut citer la rationalisation des opérations et de la gestion des nombreuses réunions de la Commission.

7. En ce qui concerne l'exécution du budget pour la période, le vice-Président a fait observer que les dépassements au niveau des dépenses de fonctionnement avaient dans une large mesure pu être évités et lorsqu'ils étaient devenus absolument indispensables, l'accord formel du Président de la Commission avait été requis avant leur engagement.

8. Il a exhorté le sous-comité à examiner la demande de virement, même si elle avait été présentée tardivement, car il était important qu'il le fasse afin que la direction concernée puisse achever la clôture des livres de compte pour l'exercice 2004, afin que la vérification externe puisse avoir lieu. Il a répété qu'il serait procédé à un examen approfondi des dépenses pour l'exercice 2004 lors de la présentation du rapport d'audit par le Groupe des vérificateurs externes des comptes.

9. Avant le démarrage des travaux, le vice-Président a invité les participants à observer une minute de silence à la mémoire de M. Roméo Dominico, un membre du personnel de la Commission, décédé après une brève maladie. Il avait travaillé pendant plus de cinq ans, aussi bien pour l'ancien OUA que pour l'actuelle Commission de l'Union africaine au sein du Département Paix et sécurité.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

10. Le point de l'ordre du jour adopté a été l'examen de la demande de virement pour l'exercice 2004.

EXAMEN DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR

11. Le Président de la séance a alors demandé aux participants d'apporter leurs contributions.

12. Au cours des débats qui ont suivi, la plupart des délégations ont fait part de leurs préoccupations en ce qui concerne le retard intervenu dans la présentation de la demande de virement qui était supposée être examinée avant l'engagement des dépenses.

13. Certaines délégations ont en outre posé la question de savoir si les débats sur le rapport avaient une quelconque validité, en faisant observer qu'il ne s'agissait plus d'une demande de virement mais plutôt d'une demande d'approbation des dépenses déjà engagées.

14. D'autres délégations se sont inquiétées de ce qu'il était difficile de suivre le rapport, la plupart des questions étant déjà dépassées par les événements pour cause du retard intervenu dans la présentation du rapport.

15. Elles ont invité la Commission à assumer ses fonctions avec efficacité dans le cadre des directives établies, tel que prévu par le règlement financier.

16. Après le débat général, la Commission a été priée de donner des éclaircissements sur les questions spécifiques ci-après :

- Pourquoi la Commission avait-elle recours à des demandes de virement non autorisées comme moyen de financer son déficit budgétaire ;
- Pourquoi la Commission avait engagé des dépenses non autorisées en se fondant sur l'autorisation du Président, sans avoir au préalable obtenu l'accord du sous-comité conformément à la décision du Conseil prise à Maputo (Doc.EX/CL/26(III) Rev.1) qui prévoit que l'Assemblée :

- «Autorise le Président, le Vice-président et les Commissaires qui viennent d'être élus à remanier le Budget programme 2004 dans les limites des 43 millions \$EU afin d'y inclure leurs priorités en termes de ressources humaines et de programmes » ;

-«Autorise le Conseil exécutif à approuver, au nom de la Conférence, le Budget programme ainsi remanié, lors de sa quatrième session ordinaire qui se tiendra en février/mars 2004 ».

- Quels étaient les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport Enrst & Young ;
- Des éclaircissements ont été demandés sur les explications fournies par le Bureau de Banjul pour justifier l'achat d'un générateur, qui semblent constituer une mauvaise présentation des réalités.

17. Le représentant de la Commission a donné aux demandes formulées, les réponses ci-après :

- **Le virement est un examen à mi-parcours du mode des dépenses, qui sert de base pour décider de la possibilité de réaménager les dépenses prévues d'une ligne budgétaire à une autre, dans les limites fixées dans le règlement financier. Dans les circonstances normales, la demande de virement est financée à partir de l'épargne effectuée sur d'autres lignes budgétaires et il ne s'agit donc pas d'une demande de financement budgétaire supplémentaire. Dans ce cas particulier, la Commission ne demandait pas l'autorisation pour un financement budgétaire complémentaire.**
- **Le Sommet de Maputo a donné au Président l'autorisation de revoir la structure et de procéder à des modifications dans le cadre des limites budgétaires, que la Commission jugerait appropriées pour accueillir les nouveaux développements qui n'avaient pas été prévus au moment de la préparation et de l'approbation du budget.**
- **L'accord et l'autorisation préalable du Sous-comité sont une condition préalable à la présentation des états financiers de la**

Commission au Groupe des vérificateurs externes des comptes en vue de leur avis indépendant.

- **En ce moment, la Commission procède à la mise en œuvre des recommandations contenues dans le Rapport Ernst & Young. On espère que ces améliorations permettront de rationaliser le fonctionnement et d'améliorer la compétence et l'efficacité de la Commission.**
- **Un mécanisme chargé de rationaliser le temps imparti à la Commission pour l'organisation de toutes les réunions statutaires est entrain d'être mis en place.**
- **Les prévisions et les dates qui figurent dans le document de virement se réfèrent à la période correspondant aux dépenses, et les éléments contenus dans le document reflètent la véritable situation de la Commission pendant la période examinée.**
- **La Commission a assuré les Etats membres que des efforts en vue d'améliorer la capacité de la Commission sont entrain d'être déployés pour éviter tout dérapage à l'avenir.**

18. A la lumière des débats, le Sous-comité consultatif a recommandé ce qui suit :

- i) **La Commission devrait prévoir les réunions du Sous-comité consultatif en temps opportun et prévenir suffisamment longtemps à l'avance les Etats membres ;**
- ii) **Il a été demandé à la Commission d'accélérer la mise en œuvre de toutes les recommandations du rapport des consultants ainsi que celles contenues dans les rapports des précédents sous-comités et réunions de la Commission des Représentants permanents ;**
- iii) **Le Bureau du Sous-comité consultatif devrait se réunir régulièrement pour examiner les problèmes qui se posent à la Commission dans la mise en œuvre des recommandations déjà faites, afin de pouvoir satisfaire à temps ses exigences statutaires ;**
- iv) **Le Sous-comité consultatif a reconnu la nécessité d'arrêter les comptes et de démarrer l'exercice de vérification, et noté que les comptes pouvaient être clôturés. Toutefois, un audit des postes pour lesquels les demandes de virement sont faites devra être réalisé par les vérificateurs externes et le résultat de cet audit devra être renvoyé au sous-comité.**

19. Les travaux de la réunion ont pris fin à 14 h 30.

2005

Projet de rapport de la huitieme session ordinaire du sous-comité consultatif sur les questions administratives, budgétaires et financières (Virements)

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3374>

Downloaded from African Union Common Repository